

Notre distingué juriste examine successivement les avantages et les défauts du jury, les remèdes et les réformes qu'il comporterait, son évolution à l'étranger et en Suisse, et enfin, formule ses conclusions. Il se déclare nettement, avec des arguments persuasifs à l'appui, pour l'abolition de cette institution désuète et étrangère à nos traditions nationales, et dont les gaffes sont nombreuses.

Que l'on soit partisan ou adversaire du jury, on ne peut qu'applaudir à l'esprit méthodique et scientifique avec lequel M. Graven a développé et défendu sa thèse.

B.

Louis BLONDEL : **Tour de bois et bourg de Vissoie.**

Le récent N° 2 de l'« Indicateur d'antiquités suisses » publie un travail de M. Louis Blondel, architecte et archéologue cantonal de Genève, intitulé « Tour de bois et bourg de Vissoie », qu'il convient de signaler ici.

Dans dix pages abondamment documentées, illustrées de dessins et de vues, il est non seulement question du « ballios », antique maison forte de Vissoie mentionnée dès 1235 (voir Rameau, « Valais historique ») et incendiée le 21 septembre 1880, mais aussi de constructions analogues en Valais et aux environs, ce qui donne au sujet un intérêt plus général.

Ayant retrouvé les fondations de la tour et, outre cela, des dessins et vues d'avant l'incendie, illustrant l'ouvrage de 1852 de Furrer sur le Valais, le très compétent auteur la rebâtit devant le lecteur dans le cadre féodal du vieux bourg fortifié, en citant des détails cueillis aussi sur place. Quant à la robuste tour encore existante, voisine du « ballios », elle tient sa place dans les dites pages et l'auteur suggère en passant qu'elle mériterait une étude détaillée au point de vue archéologique. Encore un moellon pour le mur de défense intellectuelle.

Winterthur, 6 septembre 1938.

Z. Sch.